

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **7 février 2011**

Délibération n° 2011-2012

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association ACMUR pour participer à l'organisation de la deuxième édition du festival des arts de la rue de Ouagadougou du 11 au 13 février 2011

service : Direction des relations internationales

Rapporteur : Monsieur Julien-Laferrière

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 janvier 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 8 février 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Havard (pouvoir à M. Petit), Kabalo (pouvoir à M. Llung), Louis (pouvoir à M. Gignoux), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Ferraro), Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel), M. Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), MM. Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vaté (pouvoir à M. Cochet), Vurpas.

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bab-Hamed.

Séance publique du 7 février 2011**Délibération n° 2011-2012**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association ACMUR pour participer à l'organisation de la deuxième édition du festival des arts de la rue de Ouagadougou du 11 au 13 février 2011**

service : Direction des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 janvier 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine, en partenariat avec la ville de Ouagadougou depuis 1994, a affiché dans sa convention de coopération 2010-2012 son souhait de développer des actions culturelles qui permettraient de tisser des liens plus étroits entre les populations des deux collectivités.

Ainsi, en février 2010, la Communauté urbaine a soutenu, à hauteur de 10 000 €, l'association "Les Ateliers Frappaz de Villeurbanne" (Centre métropolitain des arts de la rue) pour accompagner la mise en place du premier festival des arts de la rue à Ouagadougou, "Rendez-vous chez nous".

Bilan de la première édition

La première édition s'est tenue du 12 au 14 février 2010 à Ouagadougou et à Komsilga, commune limitrophe. Elle a connu un grand succès avec une très forte mobilisation des populations (55 000 personnes estimées) et la présence de plusieurs compagnies africaines et françaises.

Ce festival a été possible grâce au soutien, notamment, de la ville de Ouagadougou, de la Communauté urbaine, du ministère français des affaires étrangères (CulturesFrance) et des partenaires privés. Les compagnies françaises ont tenu à apporter leur soutien à ce premier festival en participant aux frais.

Edition 2011

La deuxième édition du festival "Rendez-vous chez nous" aura lieu du 11 au 13 février 2011 à Ouagadougou et dans les communes voisines de Komsilga, Saaba et Loumbila. 19 compagnies de 10 pays différents sont invitées à se produire pendant ces 3 jours de spectacles entièrement gratuits. Pour cette édition, seront programmés 8 concerts live, 11 spectacles de rue dont 5 créations In Situ, plusieurs projets de scénographies et 6 ateliers de formation.

L'association "Arts, Clowns, Marionnettes et Musiques dans Nos Rues", dénommée ACMUR a été créée en 2010 par le producteur du Festival. Cette association a pour objet de pérenniser l'événement et de permettre une mobilisation des partenaires financiers.

C'est pourquoi, il est proposé d'attribuer une subvention de 10 000 € à l'association ACMUR, pour participer à l'organisation de la deuxième édition de ce festival "Rendez-vous chez nous".

Le soutien financier de la Communauté urbaine, représentant 4 % du budget total de la manifestation estimée à 233 391 €, sera consacré à la prise en charge d'une partie des frais d'hébergement des compagnies invitées.

Budget prévisionnel 2011

Charges (en €)		Produits (en €)		
festival		partenaires institutionnels Burkinabè	Montant	Pourcentage
coût de personnel	41 257	(Maire de Ouagadougou, de Komsilga, Ministères,...)	15 803	7 %
frais logistiques	67 934	partenaires internationaux	149 588	68 %
frais de fonctionnement	21 221	CulturesFrance, Crédit commercial de France (CCF), Institut Goethe, Ambassade du Canada, de Wallonie, des Etats-Unis		
formation création	102 979	partenaires privés		
		fondation Prince Claus	18 000	8 %
		CNRS- réseau Arts de Ville	5 000	2 %
		Ateliers Frappaz	20 000	9 %
		Région Rhône-Alpes	5 000	2 %
		Communauté urbaine de Lyon	10 000	4 %
Total	223 391	Total	223 391	

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'un montant de 10 000 € au profit de l'association Arts, Clowns, Marionnettes et Musiques dans Nos Rues (ACMUR) dans le cadre de la deuxième édition du festival "Rendez-vous chez nous" de Ouagadougou qui se tiendra du 11 au 13 février 2011,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'association ACMUR définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** totale correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine de Lyon - exercice 2011 - compte 657 480 - fonction 048.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 9 février 2011.